



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau du Contrôle de Légalité et de l'Intercommunalité**

Toulon, le

17 JUIN 2022

Affaire suivie par Mme Hanem TIMELLI

Le préfet

à

Destinataires in fine

Objet : Élections professionnelles

Pièces jointes : Note d'information de la direction générale des collectivités locales du 27 mai 2022 (référence : 22-008294-D) relative aux élections des représentants du personnel aux comités sociaux territoriaux (CST), aux commissions administratives paritaires (CAP) et aux commissions consultatives paritaires (CCP) des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et 7 annexes.

L'arrêté interministériel du 9 mars 2022, publié au Journal officiel du 10 mars 2022, fixe la date des élections professionnelles des trois fonctions publiques au jeudi 8 décembre.

A ce titre, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, une note de la direction générale des collectivités locales qui apporte des précisions sur l'organisation de ces élections par les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément que vous jugeriez utile, à l'adresse électronique suivante : pref-elections-professionnelles-2022@var.gouv.fr

*Avec mes remerciements,
Bien à vous,*

**Pour le Préfet et par délégation,
le secrétaire général,**

Lucien GIUDICELLI

Liste des destinataires

- Monsieur le président du centre de gestion de la fonction publique territoriale
- Monsieur le président du conseil départemental,
- Mesdames et messieurs les présidents d'établissement public de coopération intercommunale,
- Mesdames et messieurs les maires,
- Mesdames et messieurs les présidents de syndicat mixte,
- Mesdames et messieurs les présidents de centres communaux et intercommunaux d'action sociale,
- Monsieur le président du SDIS du Var,
- Messieurs les directeurs d'offices publics de l'habitat

Copie pour information à :

- Monsieur le sous-préfet de Draguignan
- Monsieur le sous-préfet de Brignoles.